

Deux jours !

al-Siyasa, 25 août 1924

Deux jours : le 12 janvier en Égypte, et le 11 mai en France. Ces deux jours se ressemblent étrangement, à bien des égards : ce sont, avant tout, deux jours électoraux — la Chambre des députés égyptienne fut élue lors de l'un, la Chambre des députés française lors de l'autre. Ils se ressemblent aussi par un autre trait : tous deux ont été profondément marqués par cette tempête sociale qui secoue le monde moderne depuis quelque temps déjà, tempête qui a jeté le monde moderne dans le trouble, pays après pays, jusqu'à triompher, ou presque triompher, partout.

Si nous voulons caractériser correctement cette tempête, la première chose que l'on peut en dire, c'est qu'elle vise une seule et même chose dans tous les pays qu'elle traverse : le remplacement des classes qui président au système de gouvernement, à défaut de la destruction de ce système tout entier.

En vérité, cette tempête sociale et politique a détruit le système de gouvernement dans bien des pays, et n'est pas parvenue à le détruire dans d'autres, se contentant alors de le faire passer d'une classe à une autre. Elle l'a détruit en Russie et en Allemagne ; elle n'est pas parvenue à le détruire en Angleterre, où elle s'est contentée d'installer les travaillistes à la place des libéraux et des conservateurs ; elle n'est pas parvenue à le détruire en France, où elle a installé les partis de gauche à la place des partis du centre. On peut dire qu'elle a détruit le système en Égypte, installant un régime démocratique à la place d'un régime autocratique ; on peut tout aussi bien dire qu'elle n'est pas parvenue à détruire le système en Égypte (puisque la forme même du gouvernement égyptien n'a pas entièrement changé), mais elle a fait passer le pouvoir de la classe qui se disputait les postes ministériels avant le 22 janvier à une classe tout autre, celle qui a composé la Chambre des députés élue le 12 janvier — classe dont la vaste majorité n'aurait jamais, avant la Constitution, osé rêver d'atteindre un poste ministériel.

Quoi qu'il en soit, cette tempête sociale a, dans tous les pays qu'elle a traversés, fait passer le pouvoir d'une classe à une autre, d'un camp à un autre. Mon propos, dans ce texte, n'est pas de vous offrir une étude sociologique complète, comparant les diverses manifestations de cette tempête dans les différents pays qu'elle a traversés — un journal

quotidien ne saurait guère contenir une telle étude. Mais il se trouve que, après avoir observé les symptômes de cette tempête en Égypte depuis l'élection du Parlement, j'ai pu en observer également les symptômes en France, au cours de cet été. Et j'ai remarqué, parmi ces symptômes dans les deux pays, une certaine ressemblance qui appelle la réflexion — et c'est de cette ressemblance que je veux vous parler.

Je veux vous en parler, tout en souhaitant, dans le même temps, ne fâcher personne ; car il n'est guère de bon ton, ces jours-ci, qu'un écrivain fâche qui que ce soit — surtout lorsque ce « qui que ce soit » compte parmi ceux à qui il a été donné de superviser les affaires publiques et de tenir les rênes du gouvernement.

Si les écrivains français ne se soucient guère de fâcher les maîtres du jour, et ne redoutent nullement le courroux de la Chambre des députés française, la différence entre la France et l'Égypte demeure cependant considérable : la France s'est depuis longtemps accoutumée à la liberté et à la vie constitutionnelle, et il faudrait qu'une corruption assez grave s'y installe pour que les écrivains du centre et de la droite en viennent enfin à redouter la colère des partis de gauche. L'Égypte, elle, ne connaît la liberté que depuis peu, et la vie constitutionnelle depuis moins longtemps encore ; c'est pourquoi les écrivains de gauche, en Égypte, doivent se garder du parti de droite, et n'écrire qu'avec prudence et patience.

Le premier point de ressemblance que l'on observe entre le 12 janvier et le 11 mai, c'est que les partis victorieux, en ces deux journées, ne durent leur victoire qu'à une prodigalité sans bornes en promesses, et une prodigalité tout aussi sans bornes en critiques — au point d'éblouir le public, de captiver son esprit, de lui faire oublier lui-même et oublier les faits réels, et d'ouvrir devant lui des portes d'espoir presque indescriptibles, à peine croyables dans la vie ordinaire. Ces masses s'étaient lassées des gouvernants qu'elles connaissaient, en étaient venues à détester leurs façons de gouverner, et leur reprochaient amèrement des épreuves dont, en réalité, ces gouvernants n'étaient ni les auteurs ni les maîtres. Et comme elles s'empressèrent de se débarrasser de ces gouvernants ! Et comme elles s'empressèrent de confier le pouvoir à ceux qui avaient été si prodigues, d'un côté en critiques, et de l'autre en promesses !

En vérité, elles ne leur confièrent pas le pouvoir par conviction et certitude dans tous les cas : les simples d'esprit étaient convaincus et

certains, précisément parce qu'ils étaient simples ; les autres, eux, n'étaient ni convaincus ni certains de rien — ils voulaient simplement se débarrasser de ces gouvernements dont ils s'étaient lassés, et de ces méthodes gouvernementales dont ils étaient fatigués ; ils suivirent donc le mouvement, et votèrent pour ces partis victorieux, tout comme le fit ce paysan de l'Antiquité lorsque l'assemblée du peuple se réunit pour ostraciser l'un des deux chefs rivaux, Aristide et Thémistocle.

Aristide était, des deux hommes, le plus juste, le plus droit, le plus attaché au caractère et à l'honneur ; le peuple l'aimait et lui était sincèrement attaché, mais détestait son gouvernement, car il n'était guère habile à flatter le public.

Tandis que l'assemblée du peuple votait pour déterminer lequel des deux chefs serait banni, ce paysan s'approcha d'Aristide, ne le reconnaissant pas, lui tendit un tesson de poterie, et lui demanda d'y inscrire le nom d'Aristide. Aristide lui demanda : « Et pourquoi veux-tu bannir cet homme ? Que lui reproches-tu donc ? » Le paysan répondit : « Je ne lui reproche rien, sinon que je suis las de l'entendre appeler "le Juste" ! »...

C'est ainsi que beaucoup de gens votèrent pour les maîtres du jour, en Égypte comme en France, le 12 janvier et le 11 mai, et la victoire échut aux uns comme aux autres, ici et là. Et les masses se mirent à attendre des maîtres du jour, ici et là, la réalisation de ces promesses enchanteresses, l'accomplissement de ces espoirs éclatants. Et il semble qu'elles devront attendre longtemps, ici et là : car promettre est une chose, tenir en est une autre ; seul l'homme honorable se garde de promettre sans s'être d'abord assuré de pouvoir tenir ; et les systèmes électoraux, la lutte électorale elle-même — du moins selon certains partis — semblent dispenser le candidat de mesurer ses promesses à l'aune de sa propre capacité à les tenir.

Les partis victorieux, en Égypte comme en France, n'ont jamais, avant l'élection, songé un seul instant qu'ils pourraient devoir affronter la réalité du pouvoir, ni qu'il leur incombait, en toute équité, de se montrer économes dans leurs promesses — tant pour ne pas se compromettre eux-mêmes après la victoire, que pour ne pas nuire à la nation elle-même, en corrompant son jugement et en brouillant, pour elle, la frontière entre le possible et l'impossible. Une fois parvenus au pouvoir, et confrontés à la réalité du gouvernement, ils ont suivi des voies qui prêteraient à rire, si on les considérait indifférent au sentiment national comme à l'intérêt

national — mais qui sont, en vérité, douloureuses à observer, dès lors qu'on les regarde avec amour pour son pays et souci de son bien. Ils ont suivi les mêmes voies que les partis qui les avaient précédés au pouvoir, sans jamais pouvoir admettre leur propre incapacité à en trouver d'autres ; leur conduite, en réalité, fut exactement celle de leurs prédécesseurs — si ce n'est qu'ils parlent aujourd'hui un tout autre langage, et se targuent de choses dont ceux-là ne se targuaient jamais, car ceux-là étaient modestes, équitables envers eux-mêmes comme envers autrui, tandis que ceux-ci ignorent tout de la modestie, et trompent le public tout en se trompant eux-mêmes — peut-être même se trompent-ils eux-mêmes avant de tromper autrui. Cela vaut pour les questions de fond : vous vous souvenez peut-être que les maîtres du jour, en Égypte, poursuivent eux-mêmes l'exécution des Indemnités et des Compensations, ainsi que de la Déclaration du 28 février.

Vous vous souvenez peut-être aussi que les maîtres du jour défendirent la loi sur les réunions publiques, et s'inquiétèrent vivement lorsque l'assemblée parlementaire songea à l'abroger — et pourtant, ils parlent des partisans de la Déclaration du 28 février exactement comme ils en parlent, et des partisans des Indemnités et des Compensations exactement comme ils en parlent. Vous savez peut-être aussi que les maîtres du jour, en France, suivent en politique étrangère exactement les mêmes voies que leurs prédécesseurs, en contradiction flagrante avec leurs propres doctrines politiques et sociales. Le président du Conseil français en exercice ne peut renoncer à aucun des droits de la France en matière de réparations ; il ne peut consentir à évacuer la Ruhr avant que la France n'ait obtenu la garantie de ce droit aux réparations ; il ne peut négliger l'exécution d'une seule clause du traité de Versailles.

Et comme les partis de gauche criaient fort ! Et comme ils critiquaient sans relâche ! Et comme ils s'indignaient contre le traité de Versailles et contre la politique de ceux qui en assuraient l'exécution ! Voilà pour un côté des choses.

Mais il en est un autre, pratique et concret, si l'expression est permise, où se rejoignent les maîtres du jour en Égypte et les maîtres du jour en France : celui de la politique intérieure.

La conduite des deux partis, dans les deux pays, est une seule et même chose, à ceci près qu'elle s'accompagne, en France, d'un certain esprit qu'on ne lui trouve peut-être pas en Égypte. Les deux partis s'ingèrent librement dans la fonction publique et parmi les

fonctionnaires, favorisant tous ceux qui les avaient soutenus avant l'élection, au détriment de ceux qui s'y étaient opposés, ou qui étaient restés neutres.

Il est proprement savoureux de lire, en France, le récit du remaniement des directeurs et des préfets, et de la mise à la retraite forcée de certains d'entre eux, et de le comparer au remaniement qui l'avait précédé en Égypte. Les deux partis ouvrent, pour ainsi dire, des refuges où loger leurs propres partisans et clients, sans le moindre égard pour leur compétence, leurs aptitudes, ou le besoin réel qu'en a la nation — ne considérant qu'une seule chose : qu'ils sont leurs partisans et leurs clients, et qu'ils se sont dépensés durant la campagne électorale, et doivent par conséquent être récompensés pour leurs efforts.

Les deux partis autorisent à leurs propres partisans et clients ce qu'ils interdisent à leurs adversaires et opposants. Tout comme les maîtres du jour, en Égypte, une fois au pouvoir, laissèrent d'abord leurs partisans manifester, scander et se déchaîner à leur guise, jusqu'à ce qu'ils en viennent à craindre que cela ne se retourne contre eux, et se mirent alors à restreindre cette liberté et à insister sur cette restriction — de même, les maîtres du jour, en France, permettent à leurs partisans et clients des manifestations et des formes de scansion que les Français eux-mêmes ne s'attendaient jamais à voir en France ; le gouvernement français en exercice a même mis un tronçon du réseau ferroviaire à la disposition des manifestants communistes, et leur a permis de fraterniser entre enfants français et enfants allemands sous l'ombre des drapeaux rouges.

Il faut dire la vérité : le parti français victorieux en France est allé plus loin que le parti victorieux en Égypte. Et l'explication en est simple : la France est réellement indépendante ; elle n'est pas occupée par les Anglais, et ne se soucie d'aucune surveillance étrangère.

C'est pourquoi son gouvernement jouit d'une liberté bien plus large que le gouvernement égyptien. Et qui sait — si le Parlement égyptien et le gouvernement égyptien possédaient la même indépendance, la même souveraineté réelle que le Parlement français et le gouvernement français, qui sait ce que le Parlement égyptien et le gouvernement égyptien feraient de leurs amis et de leurs ennemis ?! ...

Le Parlement français est actuellement saisi d'un projet d'amnistie générale, dans lequel le parti victorieux a dépassé toute mesure : il veut accorder un pardon complet et absolu pour tous les crimes commis

pendant la guerre, qu'ils soient de ceux que l'on peut pardonner ou non, qu'il s'agisse de simples délits ordinaires ou de véritable trahison envers la patrie.

Et il ne s'arrête pas là : il veut effacer entièrement ces crimes, comme s'ils n'avaient jamais existé, et dédommager les coupables de ce qu'ils ont perdu du fait de leur condamnation et de leur détention. Il veut rendre à ceux d'entre eux qui étaient fonctionnaires leurs anciens postes, et faire compter le temps passé en prison dans leurs années de service, de sorte qu'ils n'en perdent rien — ni pour la retraite, ni pour l'avancement, ni pour aucun des autres droits des fonctionnaires.

La Chambre des députés a adopté ce projet, et nos honorables députés Abou Samra et Abd al-Rahman al-Rafi'i pourront s'en consoler : leurs homologues de l'opposition française n'ont pas davantage réussi à débattre, ni à défendre leurs propres positions, pour les mêmes raisons qui accablent l'opposition en Égypte — l'obstruction, le chahut, et la tyrannie de la majorité sur la minorité.

Maintenant que nous avons constaté cette ressemblance entre ces deux journées, et entre les deux partis qui y triomphèrent sur les deux rives de la Méditerranée, il peut être utile de s'interroger sur la source de cette ressemblance entre deux partis en tout point différents par la race, le caractère, les mœurs, la langue et le tempérament, mais en tout point semblables par leurs méthodes politiques.

Ici encore, je veux ne fâcher personne — bien que les écrivains français disent exactement ce que je vais dire, et davantage encore, sans se soucier de qui cela pourrait fâcher.

La source de cette ressemblance se ramène, dans son ensemble, à une seule chose : le niveau intellectuel de ces deux partis. Je ne fais tort à personne, et n'outrepasse aucune limite d'équité, en disant que le niveau intellectuel des majorités parlementaires actuellement en place, en Égypte comme en France, n'a rien dont on puisse véritablement se targuer. Il se peut fort bien qu'il se trouve, au sein de cette majorité, des individus de réel mérite ; mais la majorité elle-même ne se distingue nullement par le savoir — et surtout pas par ce savoir rigoureux qui s'enracine dans l'âme, la distingue, l'élève au-dessus des petites gens, et la rend apte à comprendre les choses telles qu'elles sont et telles qu'elles devraient être, et à comparer la réalité concrète à l'idéal.

Si je le pouvais, je dirais que l'esprit de ces deux majorités manque considérablement de profondeur et d'acuité ; sa portée est fort limitée, incapable de contenir beaucoup de choses à la fois, ne contenant qu'un très petit nombre de vérités simples — et même celles-là, il manque de l'acuité nécessaire pour bien les digérer et les assimiler. De là vient que leur compréhension des choses demeure gravement déficiente : ils se gargarisent de mots creux sans jamais réellement en saisir le sens, ni jamais réellement s'en convaincre.

De là, ils s'engagent dans toute une série d'erreurs flagrantes, dont l'origine n'est nullement la mauvaise foi, mais simplement l'incapacité et l'insuffisance. Je veux vous en donner un exemple — et il est curieux qu'un seul et même exemple vaille, à l'heure actuelle, pour l'Égypte comme pour la France : cet exemple, c'est l'enseignement.

Il est curieux que notre majorité parlementaire se désintéresse de l'enseignement supérieur, sans guère s'en soucier — j'hésite presque à dire qu'elle le déteste et le méprise —, non parce qu'elle voudrait que l'Égypte demeure ignorante, mais parce qu'elle ne sait tout simplement pas apprécier l'enseignement supérieur à sa juste valeur. Et on peut l'excuser : elle ignore ce qu'est l'enseignement supérieur, et c'est pourquoi elle a laissé le président du Conseil déclarer, sans la moindre objection, qu'il ne comprenait pas ce qu'était une université, ni quelle utilité elle pouvait avoir pour la nation — avalant cela comme on avale un morceau de sucrerie.

Et c'est pourquoi elle a laissé le ministère de l'Instruction publique commettre toutes les absurdités qu'il a commises : endormir le projet de l'Université, abolir le Conseil supérieur, paralyser le Bureau technique, et créer cette commission technique sans danger comme sans utilité.

La majorité parlementaire française a suivi exactement la même voie : elle a commencé sa propre politique de l'enseignement en abolissant le règlement que le gouvernement Poincaré avait établi pour généraliser l'enseignement du latin et du grec, et elle prépare à présent toutes sortes de projets ne visant à rien de moins qu'à ramener l'enseignement secondaire à son niveau le plus élémentaire.

Et l'un des exemples les plus remarquables que j'aie lus de la politique éducative du parti victorieux en France est cette résolution que vient d'adopter le congrès des instituteurs de l'enseignement primaire, actuellement réuni à Lyon. Ce congrès a adopté une résolution que le ministère socialiste de l'Instruction publique pourrait fort bien reprendre

à son compte : abolir l'enseignement de l'histoire de France dans les écoles primaires, et le remplacer par des leçons d'histoire de l'humanité... car l'histoire de France, semble-t-il, rappelle la gloire de la France et sa puissance guerrière et militaire, et ce parti victorieux, voulant effacer la guerre elle-même, doit donc effacer le souvenir de la gloire militaire de la France de l'âme des Français.

Je ne veux pas discuter ici cette doctrine politique, mais je remarque que ceux qui ont rédigé cette résolution, s'ils n'avaient pas été des demi-instruits, auraient fort bien pu concilier leur doctrine politique avec l'intérêt national, et concevoir une manière d'enseigner l'histoire de France qui n'aurait fait oublier aux Français ni leur propre gloire nationale, ni ne les aurait poussés vers la guerre. Mais ce sont des demi-instruits, dont l'esprit manque de profondeur et d'acuité ; un esprit incapable de contenir beaucoup de choses à la fois, incapable même de digérer les quelques vérités simples qu'il parvient à contenir.

Je pourrais pousser cette réflexion bien plus loin que le point où je m'arrête, mais je m'en tiendrai là, et retiendrai deux vérités : l'une, particulière — que le 12 janvier en Égypte et le 11 mai en France se ressemblent bel et bien ; l'autre, générale — que le malheur, tout le malheur, guette le pays gouverné par des demi-instruits.